



RÉPUBLIQUE FRANCAISE  
DÉPARTEMENT DU GERS  
Ville de Fleurance

\*\*\*\*\*

FLEURANCE

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
du lundi 19 février 2018 à 20 h 30

L'an deux mille dix-huit, le dix-neuf du mois de février à 20h30, le conseil municipal de la commune de Fleurance s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, à la mairie, sous la présidence de madame Emilie MUÑOZ-DENNIG, maire, suite à sa convocation du 13 février 2018.

**PRESENTS : 19**

Madame Emilie MUÑOZ-DENNIG, maire – Monsieur Bruno MATTEL, 1<sup>er</sup> adjoint – Madame Charlette BOUÉ, 2<sup>ème</sup> adjoint - Madame Simone VIRELAUDE, 3<sup>ème</sup> adjoint – Monsieur Pierre LASCOMBES, 4<sup>ème</sup> adjoint – Monsieur Michel ARMENGOL, 5<sup>ème</sup> adjoint – Monsieur Gérard AURET, 6<sup>ème</sup> adjoint – Madame Isabelle DUBORD, 7<sup>ème</sup> adjoint – Monsieur Raymond VALL, C.M. – Madame Brigitte LAURENTIE-ROUX, C.M. délégué – Madame Jeannette DUDIT, C.M. – Monsieur Christian MOTTA, C.M - Monsieur Gérard SALON, C.M. délégué – Monsieur Gilbert PEDRA, C.M - Monsieur Bernard BASSO, C.M. – Monsieur Jean-Louis CASTELL, C.M. – Madame Flora CASTEL, C.M. – Monsieur Grégory BOBBATO, C.M. – Monsieur Robert LODA, C.M.

**ABSENTS EXCUSES : 10**

Madame Annette SOLETO, C.M.  
Madame Régine LLOAN-RAYNARD, C.M. – Procuration à monsieur Michel ARMENGOL  
Monsieur Patrick SARRAMIAC, C.M. délégué – Procuration à monsieur Gérard AURET  
Monsieur Auguste SOUSA, C.M.  
Madame Monique DE BRITO, C.M. – Procuration à madame Emilie MUÑOZ-DENNIG  
Madame Marie-Agnès RAYNAUD-PORTET, C.M - Procuration à madame Charlette BOUÉ  
Madame Caroline ACHÉ, C.M. – Procuration à monsieur Bruno MATTEL  
Madame Elisabeth MOREAU, C.M. – Procuration à monsieur Grégory BOBBATO  
Madame Coralie THORE-EYMARD, C.M. – Procuration à monsieur Robert LODA  
Madame Inès PINOS, C.M.

\* \*  
\*

Les conseillers formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 29, ont désigné comme secrétaire madame Flora CASTEL.

\* \*  
\*

Les conseillers adoptent à l'unanimité les procès-verbaux des séances du conseil municipal du 04 et 12 décembre 2017.

## **Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés**

➤ **PREND ACTE** du débat d'orientation budgétaire 2018 de la commune, conformément à l'article L2312-1 du Code général des collectivités territoriales, sur présentation de données comptables ayant permis :

- de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront affichées dans le budget primitif,
- de présenter les engagements pluriannuels, notamment en matière d'investissement,
- de donner des informations sur la structure et la gestion de l'encours de dette contractée et les perspectives pour le projet de budget,
- et de permettre ainsi d'évaluer l'évolution prévisionnelle du niveau d'épargne brute, d'épargne nette et de l'endettement.

Le rapport de présentation de ce débat d'orientation budgétaire est mis à la disposition du public, à la mairie de Fleurance.

### ➤ **CONCERNANT L'OUVERTURE DE CREDITS PAR ANTICIPATION**

- AUTORISE l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent,
- OUVRE 25% des crédits du budget primitif de l'exercice 2017 des dépenses d'investissement dans l'attente du vote du budget primitif 2018. Cette ouverture de crédits concerne le budget général de la commune, le budget annexe de l'assainissement, le budget annexe « Maison des services au public » et le budget annexe « Maison Adolphe Cadéot ».

➤ **APPROUVE** l'adhésion de la commune à l'association départementale pour le développement des arts (ADDA32).

➤ **DESIGNE** les nouveaux délégués du conseil municipal auprès du SIDEL, à savoir :

- Titulaires : Jeannette DUDIT – Michel ARMENGOL – Pierre LASCOMBES
- Suppléants : Bruno MATTEL – Patrick SARRAMIAC – Emilie MUÑOZ-DENNIG

➤ **DECIDE DE CREER** un emploi de technicien contractuel non permanent à 12/35<sup>ème</sup>.

➤ **ACCEPTÉ LES TRAVAUX DE REAMENAGEMENT** du centre aéré pour accueillir six classes de l'école Monge pendant les travaux d'aménagement du groupe scolaire et **AUTORISE** le maire à déposer l'ensemble des documents d'urbanisme nécessaires à la réalisation de ce projet et à entreprendre toutes les démarches nécessaires à la réalisation de ces travaux.

➤ **ADOpte LE RAPPORT FINANCIER** du 25 octobre 2017 de la commission communautaire d'évaluation des transferts de charges de la CCLG.

➤ **ACCEPTÉ LA PARTICIPATION A L'INVESTISSEMENT** de la commune à hauteur de 500 000 € au profit du conseil départemental pour la création d'un nouveau gymnase au sein du collège Hubert Reeves, dans le cadre d'une convention d'occupation, avec en contrepartie un accès gratuit et illimité au gymnase en dehors de la période scolaire pour permettre la pratique sportive de différentes associations fleurantines. **ACCEPTÉ** également l'acquisition de l'actuel gymnase à l'euro symbolique.

➤ **ACCEPTÉ L'ACQUISITION** par la commune de la parcelle AI 667 d'une contenance de 112 m<sup>2</sup> à l'euro symbolique appartenant à la société TROISEL, dans le cadre d'une régularisation foncière de la nouvelle voie de la zone industrielle dénommée avenue Clément Fayat.

➤ **DECIDE D'APPLIQUER** à la révision du plan local d'urbanisme actuellement engagée, le code de l'urbanisme dans sa rédaction en vigueur du 1er janvier 2016.

➤ **ADOpte LE RAPPORT ANNUEL** de la CCLG sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif en 2016.

➤ **PROCEDE A L'ACQUISITION** à l'euro symbolique de la parcelle AK 382, appartenant à la SCI des anciens abattoirs, d'une superficie de 270 m<sup>2</sup>, sur laquelle se situe le poste de relevage du Cussé.

➤ **ACCEPTÉ LA REALISATION DE TRAVAUX** pour la construction d'un nouveau sanitaire public à la base de loisirs pour un montant de travaux estimé à 60 000 €.

## **Election des représentants de la commune au conseil communautaire de la Lomagne gersoise**

➤ Suite au renouvellement partiel du conseil municipal de la commune de Taybosc, une nouvelle répartition prévoit 68 conseillers communautaires (au lieu de 77 actuellement) avec 17 sièges à la commune de Fleurance (au lieu de 20 actuellement).

L'élection, organisée au scrutin de liste à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne, a défini la nouvelle liste des conseillers communautaires ainsi qu'il suit :

### **Liste conduite par madame Emilie MUÑOZ-DENNIG**

1. Emilie MUÑOZ-DENNIG
2. Bruno MATTEL
3. Charlette BOUÉ
4. Simone VIRELAUDE
5. Pierre LASCOMBES
6. Michel ARMENGOL
7. Gérard AURET
8. Isabelle DUBORD
9. Gérard SALON
10. Brigitte LAURENTIE-ROUX
11. Raymond VALL
12. Gilbert PEDRA
13. Jean-Louis CASTELL
14. Régine LLOAN-RAYNARD

### **Liste conduite par monsieur Grégory BOBBATO**

15. Grégory BOBBATO
16. Elisabeth MOREAU
17. Robert LODA

**Information du conseil municipal, sans nécessité de délibérer :**

➤ **DELEGATIONS AU MAIRE** - Les membres du conseil sont informés des décisions municipales signées par Madame le maire pour l'attribution de marchés, en vertu de la délégation qui lui a été confiée par le conseil municipal.

➤ **PRESENTATION DE LA LISTE DES MARCHES PUBLICS**, de 20 000 € HT et plus conclus en 2017.

Fait à Fleurance, le 26 février 2018

Le maire,



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Emilie Muñoz-Dennig". The signature is written over a horizontal line and includes a large, stylized flourish.

**Emilie MUÑOZ-DENNIG**